

LE CONTEXTE DE SÉCURITÉ INTERNATIONALE AU DÉBUT DU XXI^E SIÈCLE

Un peu plus de quinze ans se sont écoulés depuis la chute du mur de Berlin. La perspective d'un conflit mondial entre les grandes puissances demeure très faible, et plus aucune menace militaire de type soviétique ne pèse sur le territoire canadien.

Ces préoccupations se sont dissipées au cours des années 1990, mais elles ont fait place à de nouvelles menaces plus complexes, qui se sont avérées difficiles à contrer. Des États en déroute ou défaillants sont à la source de guerres civiles, de catastrophes humanitaires et d'instabilité régionale. Le terrorisme s'est révélé être une menace d'envergure mondiale. La communauté internationale s'efforce de réagir aux crises immédiates et d'élaborer des stratégies efficaces pour remédier aux problèmes de sécurité à long terme, notamment la prolifération des armes de destruction massive. Des tensions au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie se prolongent, et de nombreux conflits semblent encore loin d'un règlement négocié et permanent.

Les attentats contre New York et Washington en 2001 ont transformé le contexte de la sécurité internationale. Elles ont également accentué l'importance de la sécurité nationale et de la défense du continent que nous partageons avec les États-Unis.

Dans un monde de plus en plus interdépendant, les liens entre la sécurité internationale et la sécurité nationale se sont resserrés. Les événements qui surviennent à l'étranger peuvent affecter la sécurité des Canadiens à un niveau sans précédent. Les lignes de front d'aujourd'hui s'étendent des rues de Kaboul aux voies ferrées de Madrid, et jusqu'à nos propres villes canadiennes. Le gouvernement s'est engagé à réagir aux menaces éventuelles pour la sécurité des Canadiens avant qu'elles n'atteignent nos côtes.

En raison de la fluidité du contexte de la sécurité internationale, il est difficile de prévoir les menaces précises auxquelles nous pourrions faire face dans un délai aussi court que cinq ans. Pour concentrer ses efforts là où le Canada peut jouer un rôle utile, le gouvernement a décidé de mettre l'accent sur les États en déroute ou défaillants.



Kaboul (Afghanistan) – Un soldat d'infanterie, de faction pendant la livraison de pupitres et de fournitures scolaires.

ÉTATS EN DÉROUTE OU DÉFAILLANTS

Que ce soit en Somalie, en Afghanistan, en Haïti ou au Soudan, les quinze dernières années ont mis le Canada face au concept des États en déroute ou défaillants et à leurs répercussions. L'incapacité des gouvernements de ces pays, et d'autres comme eux, à conserver le pouvoir politique, à assurer la sécurité et d'autres services essentiels, ainsi qu'à protéger les libertés civiles fondamentales a emprisonné des millions de civils vulnérables dans un cycle de misère, de pauvreté et de violence. Conjugué aux préoccupations environnementales, à la rareté des ressources, aux pandémies et à l'urbanisation, ce problème subsistera encore longtemps.

Les États en déroute ou défaillants présentent un double défi pour le Canada. Dans le premier cas, la souffrance qu'ils engendrent est un affront aux valeurs canadiennes. Les États en déroute font également naître des menaces pour la sécurité régionale et mondiale. Ils génèrent des mouvements de réfugiés qui compromettent la stabilité de leurs voisins et créent de nouveaux problèmes politiques pour leur région. Ce qui est plus inquiétant, c'est que l'impuissance de leurs

